

GROUPE PAROT

Société Anonyme au capital de 7 398 515,20 euros
Siège social : 55 Boulevard Jacques Chaban Delmas
33520 BRUGES
349 214 825 RCS BORDEAUX

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 JANVIER 2020

PREMIERE RÉOLUTION – Remplacement d'un co-Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et prenant acte de la démission de la société BECOUZE en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer en remplacement la société DB3C AUDIT, dont le siège social est situé 35 Avenue Auguste Ferret – 33110 LE BOUSCAT, et ce pour la durée du mandat restant à courir de la société BECOUZE, soit pour une période de 4 années à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019 inclus jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RÉOLUTION – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.